

petitmars

Magazine

Novembre - Décembre 2017



Dossier

Bilan mi-mandat

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr



Retour en images...



Le samedi 2 septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux "Nouveaux Arrivants" autour d'un petit déj' convivial pour leur présenter notre « belle » commune.



Le 13 septembre, l'écoquartier du Dareau a été inauguré par M. GROsvALET, président du conseil départemental de Loire Atlantique et M. BESNIER, maire de Petit Mars.



Le Port de la Rivière a accueilli les RDV de l'Erdre le vendredi 1er septembre. Les nombreux spectateurs ont pu admirer 250 bateaux et assister au concert du groupe « Jour de fête ».

Jean Luc BESNIER
Maire de Petit Mars
Conseil départemental



La mairie, vers une requalification

Comme nous l'avions annoncé, nous souhaitons profiter du mi-mandat pour revenir vers vous afin de faire un point d'étape sur la réalisation de notre projet municipal 2014-2020. Cela s'est concrétisé tout d'abord par une réunion publique qui a eu lieu le 11 octobre dernier. Cette rencontre avec les habitants a permis de vous présenter les actions réalisées, en cours ou à venir. Ce fut aussi un moment riche en échanges.

Nous vous proposons dans le dossier de ce magazine de découvrir ce bilan de mi-mandat avec les réalisations comme les logements sociaux du Dareau, le projet de la place du Four, le nouveau quartier de La Pellera. Les projets en cours comme la requalification de la mairie avec un focus particulier sur le projet le plus important de notre mandat : l'aménagement du centre-bourg. Vous constaterez qu'une très grande partie de nos propositions sont réalisées ou en cours. Pour arriver à cela depuis mars 2014 ce ne sont pas moins de 40 conseils municipaux, 100 bureaux municipaux, 400 réunions de commissions, 150 comités de pilotage auxquels ont participé les élus. On le constate, le rôle d'élu est chronophage et demande un investissement de plus en plus important.

C'est la raison pour laquelle Aurélie CLOUET a souhaité ne plus exercer sa fonction d'adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance jeunesse. Engagée depuis plus d'un an dans un projet professionnel en plein développement, elle a estimé ne plus pouvoir remplir correctement sa mission d'adjointe.

Je tiens à la remercier vivement pour son investissement et sa disponibilité au service de notre collectivité depuis maintenant 10 ans et plus particulièrement comme adjointe depuis 2014. Aurélie continuera à nous accompagner en temps que conseillère municipale, j'en suis ravi.

Pour la remplacer Magali RIVIERE reprend l'enfance/jeunesse qu'elle ajoute à un poste d'adjointe aux associations et Ludovic DELONGLEE devient conseiller délégué aux affaires scolaires. Je les remercie pour leur engagement au service de notre municipalité.

SOMMAIRE

Vie municipale	3
L'éditorial.....	3
Dossier.....	4
RAM.....	10
Spectacle « white ».....	10
Galipette	10
Agenda 2018 : vœux du maire.....	11
Du nouveau sur la toile !.....	11
Modification simplifiée n° 1 du PLU de Petit Mars	11
Associations : demande de subvention.....	11
Bibliothèque.....	12
Cérémonie du 11 novembre.....	14
Une naissance, un arbre.....	14
Extrait du conseil municipal.....	15
Vie associative	16
Club de la bonne humeur.....	16
Mobilisons nous toujours pour le Téléthon.....	16
La quinzaine commerciale.....	16
Atelier du rire et du bien-être marsien	17
Solidair'auto à Petit Mars	17
Une rentrée en musique.....	18
Gymnastique entretien seniors.....	18
AFM Téléthon bulletin d'inscription.....	19
Actualité club PMFC.....	19
Vie intercommunale	20
Collecte ordures ménagères.....	20
L'Admr 44 vous facilite la vie !.....	20
Hors-saison	20
Ne jetez plus !.....	21
Soirée Cabaret.....	21
Un jardin plus fertile.....	21
Vie pratique	22
Parole aux élus	23
Agenda	24

DOSSIER « BILAN MI-MANDAT »

Voilà un peu plus de 3 ans en mars 2014, vous faisiez largement confiance à notre équipe « Petit Mars, Dynamique et Solidaire » afin de mener les affaires de la commune jusqu'en 2020.

Arrivés à mi-mandat, nous souhaitons revenir vers vous afin de vous présenter les projets qui ont aboutis, ceux en cours et ceux qui démarreront d'ici 2020. C'est plus de 80 % du contenu de notre profession de foi qui a été réalisé ou qui est en cours. Nous vous proposons de découvrir ces réalisations à travers différentes thématiques

AMÉNAGEMENT DU BOURG

C'est bien évidemment LA priorité de notre mandat. Requalifier, embellir, dynamiser et rendre attractif notre centre-bourg tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés.

C'est un travail démarré sur le mandat précédent et qui se poursuivra jusqu'en 2020. Avec la participation active des habitants, commerçants, artisans, associations...

Le projet avait été phasé en 3.

Phase 1

- Requalification du chemin de Launay



chemin de Launay

- Création de parking derrière la place du four et l'école de musique



parking place du four



parking école musique

- Réhabilitation de la RD31 le long du parking F. Sastre
Cette première phase s'est terminée fin 2016

Phase 2

- Requalification du bd St Laurent et de la place St Pierre jusqu'à l'église



aménagement du bourg

Les études sont terminées, passage en phase opérationnelle en 2018

Phase 3

- Aménagement et sécurisation de la RD178 entre les ronds-points nord et sud

Cette phase est décalée et ne sera pas réalisée sur ce mandat

À venir : démarrage des travaux de la phase 2

SOLIDARITÉ

Développer le parc de logements sociaux était une priorité car en nombre insuffisant sur Petit Mars. Avec les projets de la place du Four et de l'écoquartier du Dareau se sont 24 locatifs sociaux qui sont sortis de terre. A cela s'ajoute la mise en vente dans le nouveau quartier de la Pellerie de terrains à prix abordables (inférieurs au prix du marché).



place du four



Un travail sur les déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR) a été réalisé :

- Développement d'un réseau de liaisons douces dans le bourg aux normes PMR.



- Le futur aménagement du bd St Laurent comprendra des voiries et trottoirs au même niveau.

La requalification de la mairie permettra aussi l'accueil dans de bonnes conditions de tous nos concitoyens



Des actions ont aussi été menées pour favoriser des rencontres intergénérationnelles comme la distribution des colis de fin d'année aux séniors par les membres du Conseil Municipal Jeunes.

La solidarité est aussi et avant tout un travail au quotidien en direction des personnes les plus fragiles. Disponibilité, réactivité, écoute, orientation vers des structures adéquates, aide d'urgence sont le quotidien de l'adjointe en charge et de ses équipes.



À venir : 16 logements sociaux supplémentaires à la Pellera pour 2020

DÉPLACEMENTS

La moitié de notre population vit dans les villages. 1 déplacement sur 2 se fait à l'intérieur de la commune. Fort de ces constats, un plan d'aménagement pour les mobilités actives est en cours d'élaboration (PACMA) afin de définir, prioriser les liaisons et cheminements à réaliser.

En parallèle, environ 500 m de liaisons douces ont été réalisées dans le bourg depuis le début de mandat.

Pour ce qui concerne les déplacements en transports en commun, cette première partie de mandat a été marquée par la suppression de la ligne 47 vers Nort/Erdre. La ligne 48 vers Nantes est maintenue. A terme ce sont 3 arrêts de cette ligne (Furetière, école Guy de Maupassant et Pharmacie) qui seront réalisés sur Petit Mars. En complément des parkings de covoiturage ont été identifiés (Furetière & F. Sastre).

À venir : Création d'une liaison douce intercommunale vers Nort/Erdre.



URBANISME

Faire venir de la population était indispensable pour que notre commune puisse continuer à se développer, pour maintenir les structures municipales comme la halte garderie, les classes dans les écoles... Pour cela en plus de la création de 24 logements sociaux, l'équipe municipale a travaillé sur 2 projets de nouveaux quartiers :

- La Pellera dont les premières constructions ont débuté à la rentrée. Environ 40 lots de vendus depuis 18 mois sur la soixantaine proposée.



La Pellerà



• Le chemin des Vignes : un travail d'étude a été réalisé permettant de proposer un plan d'aménagement abouti pour l'ensemble de cet espace.



projet d'aménagement chemin des vignes

À venir : d'ici 2020 mise en vente d'environ 25 lots supplémentaires à la Pellerà

ÉCONOMIE

Aménagement du bourg

L'attractivité d'une commune se définit par la qualité de son centre bourg, ses commerces, ses artisans et ses services

Retrouvez toutes ces informations dans le guide pratique.



guide pratique

Ce dynamisme se traduit par la création de 2 cellules commerciales sur le bd St Laurent aujourd'hui occupées par un salon de coiffure et un médecin.



commerces du bourg

À venir : Étude sur l'implantation d'une nouvelle zone d'activité économique

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des actions ont été entreprises dans ce cadre :

- Le recensement du petit patrimoine et l'accompagnement du club de la Bonne Humeur dans la rénovation du four de la Galopinière.



four de la Galopinière

- La mise en place du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial (SDAP) dans le cadre de la lutte contre les inondations avec des travaux planifiés sur 2017 et 2018,



bassin du Vigneau

- L'installation de bornes de rechargement électriques
- Les travaux d'accessibilité aux bâtiments publics...

ENFANCE/JEUNESSE

L'accent a été mis depuis le début de mandat sur l'amélioration de l'accueil dans les structures. Cela s'est traduit par la mise à disposition d'un local permanent pour le relais assistantes maternelles (RAM) permettant l'accueil pour les activités des

assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la charge.



aménagement d'un local pour le RAM

L'accueil de loisirs a bénéficié de l'installation d'un modulaire avec une double fonction : le stockage du matériel et l'accueil d'activités.



agrandissement accueil de loisirs

Enfin le Local Jeunes va bénéficier d'une mutualisation du local dédié aux cyclistes.

L'accent a également été mis sur l'éducation civique. Tout d'abord par la mise en place d'un nouveau Conseil Municipal Jeunes qui a axé son mandat sur l'intergénérationnel : avec l'organisation de balades contées, d'une soirée karaoké avec les parents et de l'activité une naissance-un arbre.



balade contée

La mise en place d'une cérémonie de citoyenneté pour la remise solennelle de la carte d'électeur à tous les jeunes venant d'avoir 18 ans.



cérémonie de citoyenneté

Pour les plus petits, l'aire de jeux du Tertre Rouge a été réhabilitée. Enfin dans le cadre de l'aménagement d'un parc sur le site du Dareau, c'est une aire de jeux à destination des 2-10 ans qui va être créée d'ici quelques mois.



Parc du Dareau



aire de jeux du Dareau

Une réflexion plus globale sur l'enfance/jeunesse sera lancée sans doute en 2019 pour envisager l'installation de l'accueil de loisirs et du périscolaire au niveau du complexe Fernand Sastre.

À venir : aire de jeux du Dareau.

ÉDUCATION

Le maintien d'un dialogue permanent avec les deux écoles nous paraissait une priorité. Cela s'est concrétisé de plusieurs façons :

- Par la participation aux conseils d'école et d'établissement des 2 écoles.
- Par la mise en place de commissions comprenant les parents, les élus et les services.

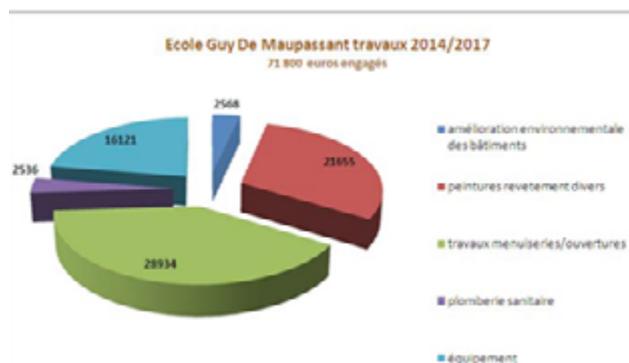
Le début de mandat s'est aussi caractérisé par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (NAP) pour les enfants de Guy de Maupassant. 3 fois par semaine pendant 1 heure, différentes activités sont proposées aux enfants.



NAP

Ce sont aussi environ 100 000 € de travaux qui ont été réalisés entre l'école Guy de Maupassant (75 k€) et le restaurant scolaire (25 k€)

En lien avec les écoles et les acteurs de l'enfance/jeunesse



école GDM

c'est le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) qui est en cours de mise à jour, le but étant d'avoir des objectifs communs et cohérents envers nos jeunes.

Enfin le contrat d'association a été renouvelé l'an dernier avec l'école S^{te} Marie confortant la politique municipale de traiter de manière identique les enfants quelque soit l'école fréquentée.

À venir : Projet Éducatif de Territoire

VIE ASSOCIATIVE, SPORT CULTURE

Même si de nombreuses réalisations à destination des associations ont ponctué le mandat précédent (création salle Tony PARKER, terrain de football synthétique, locaux de rangement...), la volonté de l'équipe municipale a été de poursuivre le soutien au monde associatif.

Réhabilitation des terrains de tennis extérieurs,



terrain de tennis

créations de terrains de pétanque,



terrain de pétanque

achat de matériels, voilà pour les investissements réalisés. Ce soutien s'est aussi caractérisé par la poursuite de l'organisation du forum des associations, le prêt gratuit de matériels, par la mutualisation de salles permettant à tous de bénéficier de lieux pour organiser ses activités.

Des actions ont aussi été menées au Tertre Rouge :

- Création du parcours sportif
- L'installation de module sportifs dont de nouveaux seront installés d'ici 2020.



parcours sportif Tertre Rouge

Il paraissait aussi important de développer une offre culturelle et de maintenir des manifestations emblématiques.

En collaboration avec la communauté de communes, des spectacles sont organisés chaque année dans le cadre du 'Tout Petit Festival' et de 'Hors Saison'. « Les rendez-vous de l'Erdre » lancent depuis 4 ans la vie culturelle municipale après la trêve estivale.

Enfin l'organisation de la cérémonie du 11 novembre conjointement avec les communes de Ligné et de St Mars du Désert a permis de redynamiser cette cérémonie chère aux associations d'anciens combattants.



cérémonie du 11 novembre

À venir : nouveaux modules sportifs au Tertre Rouge

COMMUNICATION

Développer et améliorer les outils de communication en votre direction, afin que vous soyez mieux informés et plus rapidement. Tels ont été les objectifs fixés pour ce début de mandat

Depuis mars 2014, le semestriel et la feuille info mensuelle ont été remplacés par un bimestriel.



bimestriel

Un guide pratique recensant les associations, les artisans, les commerçants, les professions médicales et paramédicales a été édité à 2 reprises. L'installation de supports de bâches a permis aux associations d'annoncer de manière plus lisible leurs manifestations.



support bâche

C'est aussi l'accueil des nouveaux arrivants qui a été relancé et le site internet revu.

Dans les prochains mois, c'est la mise en place d'un portail familles qui va ainsi être enclenché

À venir : portail familles

INTERCOMMUNALITÉ

Au fil du temps, les liens entre les communes et la communauté de communes se développent. Prendre toute notre place au sein de l'intercommunalité était l'objectif principal que nous nous étions fixé.

Cela s'est traduit par :

- La mise en place d'un pacte financier permettant une meilleure répartition des richesses sur notre intercommunalité,
- Une stabilité de la fiscalité de la CCEG,
- Le développement des mutualisations afin de limiter les charges des communes,
- Des financements supplémentaires sur certains projets (viabilisation du Dareau, requalification de la mairie...),

- Des projets communs (Projet Culturel de Territoire, PLUi, Agenda 21)

À venir : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

FINANCES

Ce sont environ 6,8 millions d'euros d'investissements qui sont prévus sur l'ensemble du mandat : Aménagement du bourg, requalification de la mairie, création de logements sociaux, de liaisons douces, entretien des bâtiments, de la voirie telles sont les principales réalisations. L'encours de la dette passera de 2,57 M€ en 2014 à 2,91 M€ en 2020.

En cours de la dette	2014	2017	2020 (projection)
Montant (en millions d'euros)	2,57	1,87	2,91
Variation par rapport à 2014		-7,2 %	+ 13 %

Taux d'imposition	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	1,5 %	+ 2,0 %	+ 1,0 %	+ 0,50 %
Taxe foncier bâti	1,5 %	+ 2,0 %	+ 1,5 %	+ 0,50 %
Taxe Foncier non bâti	1,5 %	+ 2,0 %	0,00 %	0,00 %

LE CITOYEN ACTEUR DES PROJETS

Depuis 2014 les élus ont souhaité faire participer dès que possible nos concitoyens aux réflexions sur les projets à venir. Cela s'est concrétisé de différentes manières :

- Par la création de groupes de travail comme pour l'aménagement du bourg où une vingtaine d'habitants, artisans, commerçants, membres d'association ont réfléchi sur l'organisation de notre bourg. Cela a été aussi le cas pour la réhabilitation du chemin de Launay où les habitants ont travaillé et validé les orientations d'aménagement
- Par des réunions publiques pour faire un point d'étape sur les projets
- Par la création de commissions mixtes élus, habitants
- Par la mise à disposition de cahiers de doléances permettant de recevoir vos remarques sur les projets...

Tout cela afin de définir ensemble, les orientations qui puissent satisfaire le plus grand nombre et en conséquence améliorer les projets et la vie sur notre commune.

Nous continuerons de la même manière sur la seconde partie du mandat afin que notre projet 2014-2020 corresponde au mieux à ce que vous aviez imaginé lorsque vous nous avez élus.



Groupe de travail pour aménagement

RAM

Depuis le mois de septembre, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) bénéficie d'une nouvelle salle pour ses activités collectives à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles.

Situé au cœur du bourg dans l'enceinte de l'école Guy de Maupassant, ce nouvel espace est beaucoup plus accessible.

Une à deux fois par mois, les enfants bénéficient ainsi de temps collectifs autour d'ateliers d'éveil, de séances d'éveil musical, de matinées de partage.

Ces rencontres sont l'occasion pour les enfants, d'aborder la collectivité en douceur avec la présence sécurisante de leur assistante maternelle.



La participation à ces rencontres se fait sur inscription auprès du RAM.

SPECTACLE « WHITE » LES 19, 20 ET 21 NOVEMBRE 2017

Catherine Wheels Theatre Company Théâtre
De 2 à 4 ans

Bienvenue dans le monde scintillant de White, où tout est blanc, lumineux et éclatant. On n'y entend que des chants et gazouillis d'oiseaux qui résonnent dans les bois. Sur ce havre de paix veillent deux gardiens, Wrinkle et Cotton, dont la tâche est de protéger les maisons des oiseaux et de préserver le lieu de toute impureté.

Mais là-haut, à la cime des grands arbres, on dirait que tout n'est pas aussi blanc... Des couleurs apparaissent et viennent bouleverser (pour le meilleur) ce bel équilibre...

Accueilli au Tout-petit festival en 2012 et après plus de 1000 représentations dans le monde, le spectacle White revient pour enchanter les enfants de sa poésie colorée et son humour burlesque.

Durée 35 min.

- Dimanche 19 novembre à 10h30 (complet) et 16h30 (complet)
- Lundi 20 novembre à 9h30
- Mardi 21 novembre à 9h30



COMPLEXE FERNAND SASTRE

Infos et réservations :

02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
TARIF UNIQUE : 5 €

Infos pratiques :

Hors-saison Tarif unique de 5€ par personne, enfant ou adulte

Programmation, information et billetterie :

www.hors-saison.fr ou au 02 28 02 22 52
et sur la page Facebook de Hors-saison

GALIPETTE AU SPECTACLE « WHITE »

Galipette emmènera les enfants de plus de 2 ans, voir « White » spectacle de théâtre qui sera joué à Petit-Mars, salle Fernand Sastre à 9h30, dans le cadre de la programmation Erdre et Gesvres « Hors saison ».

De ce fait, la halte d'enfants sera fermée exceptionnellement de 9h à 11h ce **mardi 21 novembre** à tous les enfants non inscrits pour ce spectacle. Réouverture de 11h à 17h.

Des réservations pour les plus petits pourront malgré tout être prises, pour le reste de la journée de 11h à 17h, dans la limite des places disponibles.

AGENDA 2018 : ✨ VŒUX DU MAIRE

L'année 2017 s'étire petit à petit et d'ores et déjà il nous faut penser à 2018 !
Notez notre rendez-vous incontournable du début d'année :

les vœux du maire et du conseil municipal qui se dérouleront
le samedi 06 janvier 2018 à 11h salle Molière – complexe Fernand Sastre.

C'est un moment privilégié d'échanges et d'informations sur les projets de notre commune mais aussi sur la vie de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

Pour clore cet instant convivial, nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié.



DU NOUVEAU SUR LA TOILE !

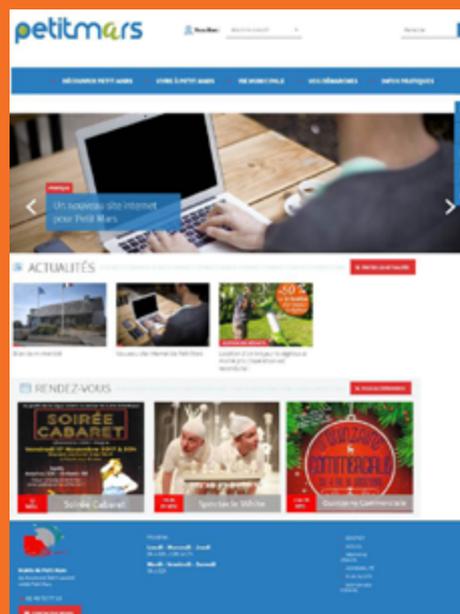
Le site de Petit Mars fait peau neuve. Plus moderne, plus intuitif, accessible sur tablette et smartphone, avec un contenu plus riche, votre nouveau site internet se veut plus dynamique et plus pratique.

Il se divise en 5 grands onglets horizontaux : «Découvrir Petit Mars», «Vivre à Petit Mars», «Vie municipale», «Vos démarches et «Infos pratiques».

Côté pratique, 5 boutons d'accès rapides à droite de l'écran vous permettront d'accéder aux rubriques les plus fréquentées (cantine, collectes des déchets, agenda, contacter un service, location de salles).

De plus, la rubrique «Actualités» a aussi été retravaillée pour plus de lisibilité (plus de photos et carrousel défilant).

Enfin, des petits plus comme «Le saviez vous ?», «Kiosque» et «En images» agrémentent votre navigation.



Bonne visite sur petitmars.fr !

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLU DE PETIT MARS

Modification simplifiée n° 1 du PLU de Petit Mars

La communauté de communes d'Erdre et Gesvres a lancé le 27 septembre la modification simplifiée n° 1 du PLU de Petit Mars. Cette modification consiste en la rectification d'une erreur matérielle dans le hameau de la Riotelière.

Le dossier de modification simplifié n° 1 est mis à la disposition du public à la mairie de Petit Mars pendant une durée d'un mois, du lundi 23 octobre au jeudi 23 novembre 2017 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Les observations du public peuvent être consignées dans un registre mis à disposition en mairie aux mêmes jours et heures.

Ce dossier est également mis à la disposition du public sur le site internet plu.cceg.fr durant toute la durée de mise à disposition du dossier.

ASSOCIATIONS : DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION

Retrait des dossiers à partir du 1er décembre

- En mairie le vendredi matin et samedi matin
- Sur le site de la mairie

Dépôt des dossiers **avant le samedi 20 janvier**

- En mairie le vendredi matin et samedi matin

**Tout dossier incomplet ne sera pas conservé.
Merci de tenir compte des dates indiquées.**

La commission Vie Associative



La Bibliothèque Municipale est un service public proposé à tous les habitants de Petit Mars (les voisins sont aussi les bienvenus) qui a fêté ses 17 années d'existence en septembre dernier. Elle se situe au centre René Cassin, route de Nort-sur-Erdre.

1) PROJET CULTUREL DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'objectif prioritaire du projet culturel de la bibliothèque est la diffusion des collections et la conquête d'un public étendu et varié : tout-petits accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles, enfants en apprentissage de la lecture, enfants débutants ou confirmés, adolescents, adultes érudits ou lecteurs d'origines socioprofessionnelles diverses dont certains ne sont pas des familiers du livre.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir une fiche d'inscription après avoir pris connaissance du règlement intérieur, et de payer l'adhésion (de préférence par chèque à l'ordre du Trésor Public) pour une année (de date à date)

- 14,30 € pour une famille (17,90 € hors commune)
- 12 € pour une inscription individuelle (15,30 € hors commune)
- 6,70 € pour une assistante maternelle (prêt exclusif de livres pour tout-petits)

Chaque personne inscrite dispose d'une carte de lecteur qui lui permet d'emprunter 7 ouvrages parmi les 10 000 livres (albums, romans, documentaires et bandes dessinées), magazines enfants et adultes, pour une durée de 3 semaines sauf pour les romans et documentaires adultes, 4 semaines.

Le catalogue de la bibliothèque est en ligne <http://www.bibliotheques.cceg.fr>

Au début de ce mois de septembre, le nombre des nouvelles inscriptions de l'année passée était atteint soit une trentaine de nouvelles familles qui profitent des avantages de ce service public. En effet, les lecteurs y trouvent des livres sur tous les sujets possibles (Petit-Mars a la possibilité d'emprunter des livres auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt), le dernier roman de leur auteur préféré, le prix de la bibliothèque avec trois sélections au choix et des rencontres avec des auteurs locaux ...



La bibliothèque, c'est aussi :

- L'accueil des classes des deux écoles communales, des enfants de la halte d'enfants « Galipette » et du Relais des Assistantes Maternelles.
- Les animations pour les enfants aux petites vacances scolaires
- Les animations pour les adultes (Concours d'écriture de textes « A dix mots et merveilles », Prix de la bibliothèque de Petit Mars, Soirée des lecteurs « Café, thé, bouquins », rencontres d'auteurs)

L'équipe de la bibliothèque qui assure l'accueil, est là pour vous écouter, vous guider ou vous conseiller

- Le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30
- Le mercredi et vendredi de 16 h 15 à 18 h 30
- Le samedi de 10 h à 12 h

Au centre René Cassin, Route de Nort-sur-Erdre, tél **02 51 12 67 96** ou bibliotheque@petitmars.fr

2) RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR LES PERMANENCES AU PUBLIC DU MERCREDI APRÈS-MIDI ET SAMEDI MATIN.

Vous aimez lire, le contact avec les gens et vous souhaitez vous investir dans la vie locale ? Venez partager votre passion en devenant bénévole à la bibliothèque municipale ! Se présenter aux jours et heures d'ouverture.

3) CONCOURS D'ÉCRITURE DE TEXTES « A DIX MOTS ET MERVEILLES » TOME 15

La bibliothèque municipale de Petit Mars s'appuie une nouvelle fois sur la Semaine de la langue française (manifestation nationale organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication et la Délégation générale de la langue française et aux langues de France) pour proposer son concours d'écriture de textes « A Dix Mots et Merveilles ».

La nouvelle édition « Dis-moi dix mots sur tous les tons » met à l'honneur l'oralité. Chacun est invité à s'interroger sur les multiples usages de la parole : celle-ci se libère, à voix basse ou à voix haute, avec ou sans accent. Elle se déclame dans les discours, s'échange au cours de débats, se met en scène au théâtre et laisse toute sa place à l'improvisation autour des dix mots choisis : « Accent, bagou, griot, jactance, ohé, placoter, susurrer, truculent, voix, volubile. »

Ce concours est ouvert à quatre catégories de public :

- Jusqu'à 13 ans : Le Concours « A dix mots et merveilles junior » est adapté aux enfants de moins de 13 ans et proposé avec six mots issus de la sélection : « Accent, bagou, ohé, susurrer, voix, volubile. »
- 14-18 ans : Adolescent
- Plus de 19 ans et Adulte
- Auteurs publiés (jeunes ou adultes) ou primés à des concours d'écriture

4) LIVRES CONÇUS SPÉCIALEMENT POUR LES ENFANTS DYS MAIS AUSSI POUR TOUS CEUX QUI SONT EN DIFFICULTÉ DE LECTURE.

La bibliothèque a acheté de nombreux livres pour dyslexiques créés par des orthophonistes, des livres sur-mesure pour faciliter la lecture des enfants Dys (ou en difficulté d'apprentissage de la lecture) et réduire leur fatigue :

Chaque détail a été étudié pour donner, à ces jeunes lecteurs, du plaisir à lire :



- La longueur des lignes est courte et la couleur du fond est beige, pour faciliter la lecture
- Les mots difficiles à déchiffrer sont découpés par syllabes de différentes couleurs
- Un lexique en bas de page explique les mots compliqués
- La taille des caractères et des interlignes est plus importante que d'habitude. Il y a peu de ponctuation.
- Les illustrations sont placées face au texte, pour ne pas interférer avec la lecture. Elles sont importantes pour ces lecteurs qui redoutent l'écrit

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Depuis 2014, les communes de Ligné, St Mars du Désert et Petit Mars s'associent afin de commémorer ensemble le centenaire de la 1ère guerre mondiale. Cette année, c'est Ligné qui accueille cette manifestation.



Toutefois, une cérémonie aura lieu juste avant à Petit Mars à 9h au Monument aux morts.

Le programme est ensuite le suivant :

- 10h Messe commémorative à l'église de Ligné
- 10h50 Rassemblement devant l'église pour le départ du défilé
- 11h10 Cérémonie au Monument aux morts de Ligné
- 12h Arrêt au Square de la Fraternité (recueillement)
- 12h15 Prémambule (remise de médailles, discours et verre de l'amitié)



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Le CMJ a proposé aux familles de planter un arbre à l'occasion de la naissance de leurs enfants nés en 2016. 12 familles ont répondu positivement à cette invitation.

C'est dans un esprit de convivialité le samedi 7 octobre que les parents ont planté leur arbre sur le site du Tertre Rouge avec l'aide des services techniques. Une plaquette avec le prénom de l'enfant a été apposée devant l'arbre. Une photo souvenir pour immortaliser ce moment sera envoyée aux familles.

Le Tertre Rouge se situe à côté de l'étang et propose un parcours de santé. Ce sera l'occasion pour les familles d'effectuer des balades pour regarder les arbres poussés.

Cette matinée s'est terminée par le pot de l'amitié où les élus et les familles ont fait connaissance et ont échangé sur différents sujets.



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017

Approbation du diagnostic de l'avant-projet sommaire de la requalification de la mairie.

Le conseil municipal du mardi 27 juin 2017 a approuvé les études de diagnostic, phase essentielle pour tout projet de requalification, et retenu une orientation d'aménagement.

Il ressort de ce diagnostic que la mairie est un bâtiment classique dans sa conception, que ce soit au niveau des façades que du fonctionnement. Le bâtiment actuel ne satisfait pas aux enjeux thermiques et phoniques des diverses réglementations en vigueur. L'objectif des travaux est de rationaliser les consommations d'énergie nécessaires au bâtiment en isolant les parties les plus problématiques et notamment le bâtiment le plus ancien. Ce corps de bâtiment demande aussi une restructuration lourde afin de satisfaire aux exigences d'un ERP de 5ème catégorie. Suite à cette approbation, l'atelier d'architecture GAUTIER/GUILLOUX a travaillé sur les études d'avant-projet de manière à les présenter à ce conseil.

Le conseil approuve par 20 voix pour et 3 abstentions ces études de manière à passer à la phase avant-projet définitif.

Commission intercommunale d'aménagement foncier de St Mars du Désert, Petit Mars et Nort sur Erdre : désignation d'un membre suppléant.

Il est proposé au conseil de désigner Mme PIQUIN pour suppléer M. LEMASSON et M. MORICE.

Demande de subvention dans le cadre du FEDER pour les travaux de prévention des inondations.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention pour les travaux de prévention des inondations dans le cadre du FEDER au titre de l'axe 5 : promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention et la gestion des risques et dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité des populations et des entreprises face aux inondations et submersions marines.

Le conseil vote à 23 voix pour.

Convention avec M. et Mme CHAILLOT pour une servitude de passage pour le réseau d'eau de pluviale.

M. BESNIER présente le cas particulier d'une canalisation existante du réseau publique d'eau pluviale appartenant à M. et Mme CHAILLOT.

Le conseil propose à 23 voix pour d'instituer une servitude de passage selon les conditions annexées à la délibération.

Indemnité d'éviction au GAEC du Clos pour une parcelle située au Vigneau.

Les travaux d'aménagement paysager de cette parcelle dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial entrent dans une phase active si bien que la commune a notifié le 28 août 2017 au GAEC du Clos qu'il convenait de la libérer.

Le conseil décide de verser une indemnité de 5122,59 € conformément au barème d'éviction en vigueur.

Demande de subvention pour l'étude de faisabilité de l'assainissement du Plessis.

La station d'épuration du Plessis arrive aujourd'hui en fin de vie (17 ans).

La commune s'interroge sur la pérennité de cet ouvrage et sollicite le cabinet SCE pour réaliser une étude du devenir de cette installation.

Avant de lancer cette étude, le conseil propose par 19 voix pour et 4 abstentions, de solliciter une subvention auprès de l'agence de l'eau de Loire Bretagne.

Raccordement de l'église au réseau de distribution de gaz naturel.

Les travaux d'aménagement du bourg nécessitent d'anticiper le raccordement de l'église au réseau de distribution de gaz naturel.

La participation financière à la réalisation de ces travaux est de 8387,76 € HT.

Le conseil se prononce pour à 23 voix.

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

RAPPEL DU PLANNING DES MANIFESTATIONS

- jeudi 9 novembre : repas « Choucroute »
- samedi 2 décembre : concours de belote au profit du Téléthon
- mardi 5 décembre : repas de Noël
- samedi 9 décembre : concours de pétanque au profit du Téléthon
- jeudi 14 décembre : journée « Cabaret ».

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour nous aider dans l'organisation des concours de belote et pétanque : mise en place des tables, des chaises, tenue du bar, traçage des emplacements sur le terrain pour la pétanque, confection et vente de gâteaux. Si vous êtes disponibles et désireux de nous donner un coup de main, **merci de le faire savoir à Joseph Cahier au 06 50 81 90 74.**

18^E RENCONTRE DE PÉTANQUE



Du 26 au 28 septembre, Générations Mouvement a organisé à Le Barcarès (Porte du Roussillon) l'édition 2017 du concours national de pétanque. Les participants ont été hébergés par le Village Club du Soleil dans une ambiance toujours festive. Cette rencontre a été créée par la Fédération nationale pour développer les contacts entre joueurs et favoriser la connaissance des clubs entre eux.

Trois joueuses de notre région ont été sélectionnées lors de la fête de la Fédé le 11 juillet dernier à St Aubin des Châteaux : Nadine VIEL du Club de la Bonne Humeur, Josiane BATARD et Michèle MARTIN du Club de St Mars du Désert. Elles ont malheureusement échoué en finale. Mais félicitations aux trois dames pour leur qualification et leur belle performance.

MOBILISONS NOUS TOUJOURS POUR LE TELETHON,



La collecte d'aluminium a rapporté 95€ durant les dix derniers mois.

Merci de votre participation

Aujourd'hui l'équipe responsable du Téléthon propose, aux habitants de Petit Mars, de récupérer :

- journaux,
- papiers,
- tracts publicitaires, ...

Comptant sur votre bienveillance.



Vous pouvez les déposer **tous les samedis** aux adresses suivantes :

Frédéric DANIEL - 11 bis, rue des Arènes
Catherine FREBOURG - 107, rue du Bas Plessis
Dominique GUELLIER - 140 rue du Vigneau
Michel HAMARD - La Lorie
Magalie RIVIERE - 66 rue des Clouzeaux
Paul SANSOUCY - Le Varger
Wilfried VALTON - 10 rue du Logis

Pour tout renseignement : Dominique GUELLIER - 06.46.55.38.48.

Sur place, tirage au sort de 3 bourriches à gagner à 11h30, 14h et 17h30 sous l'aubette

LA QUINZAINE COMMERCIALE
DU 4 AU 16 DÉCEMBRE

LE 17 DÉCEMBRE, RETROUVEZ-NOUS AUTOUR D'UN VIN CHAUD ANIMATIONS ET CALENDRIER OFFERT VOUS ATTENDENT BOULEVARD SAINT LAURENT

1 lot d'une valeur de 40 € à gagner chez chaque artisan/commerçant participant. Vous devez personnellement à l'aide d'un drapeau de façade.

de Petit-Mars

Venez découvrir vos artisans et commerçants d'un autre oeil, à travers leur calendrier offert ce jour là.

L'ATELIER DU RIRE ET DU BIEN-ÊTRE MARSIEU A OUVERT UNE NOUVELLE ACTIVITÉ EN SEPTEMBRE : LA BIODANZA



QU'EST CE QUE LA BIODANZA ?

C'est une danse de bien-être qui invite chacun à ressentir pleinement la vie dans l'instant présent, à travers la musique, le mouvement, l'émotion, les sensations et la rencontre.

La Biodanza permet de réduire le stress et les tensions en stimulant à la fois l'enthousiasme et la détente, le lien aux autres et le retour à soi-même dans l'ici et maintenant.

Les bienfaits de la Biodanza sur la santé sont nombreux. Elle permet d'entretenir, de renforcer ou de restaurer :

- La santé, la vitalité, la joie de vivre, la spontanéité,
- La détente, le bien-être, l'équilibre émotionnel,

- La capacité à entrer en lien avec les autres,
- La confiance en soi (estime et image de soi-même),
- La capacité à créer, s'exprimer, développer son potentiel ...

Une séance est une invitation à danser seul, à deux ou à plusieurs. Les mouvements sont simples et naturels, accompagnés de musiques expressives (Jazz, Latino, Classique, Rock, Musique du monde, chanson contemporaine ...).

Chacun réalise ses mouvements avec ses capacités du moment.

La Biodanza est ouverte à tous à partir de 16 ans et sans limite d'âge. Nul besoin de « savoir » danser ou d'avoir de la condition physique. Il suffit juste de laisser son corps danser dans un cadre bienveillant.

Cours hebdomadaire à Petit Mars. Débutants acceptés jusqu'au mois de mars 2018.

Lieu : Salle Beethoven de l'école de musique, 1 rue des Acacias (repérable avec son kiosque en bois)

Horaires : 19 h 30 à 21 h 30

Plus d'infos sur <https://www.cultiversajoiedevivre.com>

Pour tous renseignements :
06 02 28 37 66

Un petit mail, texto ou téléphone pour prévenir de votre venue. Au plaisir de vous accueillir pour danser ensemble.

A bientôt !

SOLIDAIR'AUTO À PETIT MARS

Un seul contact pour réserver un transport occasionnel : **06 49 62 47 12**

La demande de transport est importante et croissante, aussi nous recherchons toujours des chauffeurs pour répondre à toutes les demandes. Vous avez un véhicule, un peu de temps disponible, envie de rendre service, vous êtes le candidat idéal, n'hésitez pas à nous contacter, vous pourrez participer en fonction de vos disponibilités.

Par avance nous vous remercions de votre engagement.

🔍 UNE RENTRÉE EN MUSIQUE

L'école de Musique Intercommunale a débuté une nouvelle année la semaine du 11 septembre. Il reste encore des places en cursus instrumental et en ateliers collectifs notamment l'éveil musical (enfants en MS et GS) et l'atelier Eveil Musi'cap (musique et handicap enfant/adulte).

Les personnes pratiquant un instrument peuvent participer à notre projet d'orchestre intercommunal/inter-école associatives (tarif de 47 € pour l'année) qui démarrera à compter de janvier 2018 !!

Envie de faire découvrir la musique à votre enfant ?

**ÉVEIL MUSICAL
ÉVEIL MUSI'CAP
(Musique et Handicap)**

4 - 5 ANS

- * LUNDI 16H15 à CASSON
- * LUNDI 17H30 à NORT/ERDRE
- * LUNDI 18H15 à NORT/ERDRE
- * MERCREDI 15H à PETIT MARS
- * MERCREDI 16H15 à LIGNÉ

NOUVEAU !
ATELIER ÉVEIL MUSI'CAP (mixte)
* LUNDI/MARDI 16H30 à LIGNÉ

CRÉER ET JOUER AVEC LA MUSIQUE

- Chanter
- Découvrir les Instruments et Les musiques Du monde
- Jouer des percussions
- Inventer des Contes musicaux

Ecole de Musique Associative Intercommunale de Nort-sur-Erdre, Ligné, Petit-Mars et Casson
07-83-04-10-75 - emi@ecoledemusique-emi.com
<http://ecoledemusique-emi.com>

N'hésitez pas à nous contacter au :

07.83.04.10.75 ou à emi@ecoledemusique-emi.com

ou vous rendre sur notre site internet :

<http://ecoledemusique-emi.com> !!

École de Musique Associative Intercommunale :

- de Nort-sur-Erdre
- Ligné
- Petit-Mars
- Casson

3 Boulevard Paul Doumer
44 390 Nort-sur-Erdre

GYMNASTIQUE ENTRETIEN SENIORS

Il est toujours possible de s'inscrire aux cours qui ont lieu à la Salle Bleue les lundis : de 15h45 à 16h45.

La gym d'entretien seniors est prodiguée par une animatrice sur fond musical. Détente et maintien en forme assurés.

Contact : Christiane ELISE au 02.40.72.79.64



CREA CALINS 4 PATTES
(CC4P)



Avec le comité organisateur du Téléthon et dans le cadre du Téléthon qui se déroulera le samedi 9 décembre, un concours « Mon chien est beau et/ou est un génie » se déroulera au complexe sportif Fernand Sastre de Petit-Mars 44390



**VENEZ NOMBREUX
DE NOMBREUSES RECOMPENSES**

Bulletin d'inscription pour 9 décembre 17 Mon chien est beau et/ou est un génie

à renvoyer avant le 24 novembre 2017

BELLIARD Chrystelle – 416 saint Louis – 44440 RIAILLE
Email : belliard.chrystelle@orange.fr – tél 068 246 83 29

Vous

Nom : Prénom :
Adresse : Ville :
Code postal : N° Tél :
E-mail : Age :

Votre chien

Nom :
Race : Sexe :
Age :
Participera à : (entourer votre choix)
Mon chien est beau et/ou est un génie

Joindre avec le bulletin :

- 1 chèque de 10€ à l'ordre de CC4P dont 50% au téléthon
- 1 photo de votre chien
- 1 enveloppe timbrée pour confirmation des horaires de passages
- Récompense pour tous les participants
- Remise des prix à la fin du concours,
- Ouvert à toutes les races, à pedigree ou sans, de type, croisé, corniaud, ratier, etc.
- Ouvert à tous sans limitation d'âges,
- 50% sera reversé au TELETHON**

ACTUALITÉ CLUB PMFC

MANIFESTATIONS :

Nous vous attendons à notre **LOTO le dimanche 14 janvier 2018.**

CALENDRIERS DES MATCHS :

Vous trouverez les rencontres hebdomadaires sur notre site pmfc.fr

TROIS REMISES DE MAILLOTS ONT EU LIEU EN FIN DE SAISON:

Nos équipes seniors sont désormais équipées de maillots PROXY offerts par Fabrice et Véronique BESSON, de notre supérette locale.

LE PMFC EST DÉSORMAIS REPRÉSENTÉ EN AFRIQUE :

Nos anciens maillots sont partis au Sénégal pour une 2^{ème} vie. Grâce à Joseph et Marinette CAHIER, ils feront les beaux jours du club de Kabrousse, à qui nous souhaitons la réussite sous nos couleurs.

Vous trouverez toute notre information sur notre site : pmfc.fr



JANVIER 2018 : nouvelle fréquence et nouveaux jours de collecte pour les ordures ménagères et les sacs jaunes



En janvier prochain, le ramassage des ordures ménagères va connaître des changements. En effet, **les camions de collecte des ordures ménagères passeront désormais tous les 15 jours** et non plus toutes les semaines comme aujourd'hui.

La plupart des foyers seront concernés par une modification du jour et de la semaine de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes.

Pour faciliter cette nouvelle organisation, tous les changements vous concernant vous seront adressés par courrier nominatif dans les prochaines semaines.

Un tri rapide des prospectus et courriers divers étant vite arrivé, surveillez votre boîte aux lettres !
Si vous n'avez rien reçu mi-décembre, allez sur www.cceg.fr ou contactez le service déchets : dechets@cceg.fr ou 0810 05 10 20.

L'ADMR 44 VOUS FACILITE LA VIE !



CONTACTEZ LA MAISON DES SERVICES DE NORT-SUR-ERDRE
02 40 29 53 32 | paysdenortsurerdre@fede44.admr.org

Depuis plus de 70 ans, nous nous engageons à offrir des services de qualité et à créer des emplois.

Nous vous proposons une large gamme de services :

Garde individuelle ou partagée d'enfants, entretien du domicile, aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Mangez sain et équilibré, faites-vous livrer L'ADMR vous livre des repas sains et équilibrés quotidiennement ou ponctuellement, élaborés par notre traiteur local.

ADMR Nort/Erdre

02 40 29 53 32

HORS-SAISON : prochains rendez-vous de votre saison culturelle



Mercredi 8 novembre 2017 à 16h
à Grandchamp-des-Fontaines
« LE SILENCE ATTRAPE PAR LA MANCHE »

Compagnie des Cailloux sauvages / Résidence
Théâtre et objets – Dès 5 ans

La Cie des Cailloux Sauvages est accueillie en résidence à Grandchamp des Fontaines du 6 au 10 novembre pour travailler à la création d'un nouveau spectacle pour les enfants.

Le silence attrapé par la manche est un projet de spectacle nourri par le collectage de paroles d'adultes et d'enfants, de textes et images puisés dans la littérature jeunesse et de questionnements sur l'intime de l'enfant ! Avec une scénographie qui place les spectateurs tout autour du plateau de jeu, la metteuse en scène Zaz Rosnet déploie sa boîte à outils durant une semaine et invite le public à la rencontre de cette création remplie de poésie.

Mercredi 8 novembre à 16h (Durée 45 minutes) Salle des Cèdres – Grandchamp des Fontaines

Infos et réservations auprès de la Médiathèque Victor Hugo au 02 49 62 39 70
www.hors-saison.fr – GRATUIT sur inscription auprès de la Médiathèque

NE JETEZ PLUS ! Donnez malin... Chinez solidaire !



C'est possible avec la Recyclerie Nord Atlantique ! Vaisselle, livres, DVD/Vinyles/CD, vêtements, linges de maison, décoration, outillage, meubles, appareils électriques, jouets et puériculture... une diversité d'objets valorisés et présentés dans les boutiques solidaires par la Recyclerie.

Il y a forcément une boutique de la Recyclerie proche de chez vous : www.recyclerienordatlantique.org
Sur la Communauté de Communes, elle se trouve : **3 Rue de l'Océan – ZA de la Sangle à Nort sur Erdre.**

Les objets réutilisables peuvent être apportés directement à la Recyclerie mais aussi dans les déchèteries où ils seront ensuite collectés par la Recyclerie.

La Recyclerie est en effet une structure de proximité qui gère aussi des systèmes de collecte, des centres de valorisation, des points de vente et des supports d'éducation à l'environnement.

En partenariat avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et TroCantons, la Recyclerie Nord Atlantique crée de l'emploi en particulier pour des personnes éloignées durablement de l'emploi et contribue à préserver la planète.



Alors soutenez cette structure et adoptez le réflexe réemploi !

UN JARDIN PLUS FERTILE ET UN ENTRETIEN FACILITÉ !

Vendredi 10 et samedi 11 novembre de 9h à 18h

Vous recherchez des solutions pour faciliter l'entretien de votre jardin ? Cette animation, proposée par la Communauté de Communes Erdre et Gesvres, est faite pour vous !

Adopter les pratiques de compostage et de paillage, c'est moins de corvées de désherbage, de binage et d'arrosage. Participer à cette animation, c'est aussi échanger avec un spécialiste, Julien Vacher, sur ces gestes simples et efficaces.

Des démonstrations de broyage de déchets verts seront également réalisées. Vous pourrez notamment constater que les déchets verts de votre jardin peuvent être broyés avec une simple tondeuse, sans l'endommager.

L'utilisation du paillis obtenu, en complément du compost, garantit une terre rendue fertile, des plantes plus productives et en meilleure santé.

**En accès libre aux Pépinières du Val d'Erdre,
Les Places à Saint Mars du Désert**

Au profit de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique

SOIRÉE CABARET

chansons • rire • magie

Vendredi 17 Novembre 2017 à 20h
Espace culturel Cap Nord
à Nort-sur-Erdre

Tarifs
Adultes 12€ - Enfants 5€
Pour chaque entrée une pâtisserie offerte !

Animée par MOON

LA LIGUE
LOIRE-ATLANTIQUE

Avec la participation
Des boulangers de Nort S/Erdre, les Touches, Super U, Intermarché.
Information au 02 40 72 23 25.
Billetterie à Nort S/Erdre
Office du tourisme Erdre Canal Forêt, Maison de la Presse,
Super U (uniquement le 07/10 de 9h à 13h).



SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96 📍 Centre René Cassin

- Mercredi de 10h30 à 12h
- Mercredi et vendredi de 16h15 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h00

Fermeture pour les fêtes les 27, 29 et 30 décembre 2017

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Mardi - Vendredi de 9h à 17h
- Jeudi 9h - 14h

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 74 71 13 94

✉ ram@petitmars.fr

- Lundi de 13h30 à 18h
- Jeudi de 8h à 12h00
- Samedi (jour impair) de 8h à 11h30

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Centre de loisirs sans hébergement ☎ 06 16 03 17 96

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des Nourrissons ☎ 02 40 29 54 35

- Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois l'après-midi uniquement sur rendez-vous

Permanence Puéricultrice ☎ 02 40 29 54 35

- Tous les jeudis matin uniquement sur Rendez-vous

SERVICE SANTÉ

Pharmacie de garde ☎ 3237

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Sapeurs-pompiers ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable

Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales Centre social ☎ 02 40 29 54 35

Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93

37 rue de Nantes 44390 PETIT MARS

✉ acsime@laposte.net

📍 Au local de 9h à 9h15

sans rendez-vous ou possibilité de rendez-vous en dehors de cet horaire au local ou à domicile

PERMANENCES DES ÉLUS

(Uniquement sur rendez-vous)

Maire de Petit Mars : M. BESNIER

Conseillers départementaux :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

Adjointe aux affaires sociales : Mme Jocelyne

VIEL Permanence à la mairie, rue de L'Egretière, le 1^{er} vendredi de chaque mois. Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au ☎ 02 40 72 77 16 (possibilité aussi sans rdv)

Députée : Mme EL HAÏRY ✉ sarah@elhaury.fr

ENVIRONNEMENT

Déchèterie « Les Dureaux » 06 14 14 77 49

- Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 17h00
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

- Le mercredi 15 novembre et le samedi 16 décembre
- Pour toutes informations : petitmars.fr-infos-pratiques-environnement

Collecte des pneus à la déchèterie

Beausoleil Nort/Erdre

- Samedi 25 novembre de 09h à 17h
- (max 4 pneus par foyer)

Collecte Piquants / Coupants à la déchèterie Beausoleil

📍 Nort/Erdre

- Du samedi 16 décembre au 23 décembre 2017

Ramassage sacs jaunes

(selon le calendrier des collectes)

CCEG service « déchets » ☎ 08 10 05 10 20

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

- Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : 📍 1 allée des citronniers - 44000 Nantes

☎ 3949

ANCRE 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 29 57 60

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Presse Océan

Mme Annabelle PECHET ☎ 02 28 24 92 14

✉ la.vie.est.belle@orange.fr

Ouest France

Régis PICARD ☎ 06 66 13 07 86

✉ regispicard@aliceadsl.fr

PETIT MARS, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

groupe majoritaire

NOUS ASSUMONS NOS CHOIX...

Le Conseil Municipal du 4 octobre a validé les budgets de la phase 2 de l'aménagement du bourg ainsi que de la requalification de la Mairie. Ce sont au total 3,4 M€ HT que notre collectivité va investir pour ces 2 projets. Ces sommes, plus importantes que ce qui avait été envisagé initialement ont nécessité de retravailler le plan pluriannuel d'investissement prévu jusqu'à la fin de mandat. Par conséquent la phase 3 de l'aménagement du bourg qui prévoit des travaux sur la RD178 du rond-point nord au rond-point sud sera décalée au-delà de ce mandat. Cela est nécessaire afin de garder une situation financière saine et un endettement modéré.

Nous assumons pleinement ce choix de mener à bien ces deux projets sur des secteurs qui n'ont pas fait l'objet de travaux significatifs depuis plusieurs dizaines d'années.

Pour ce qui concerne la requalification de la mairie, le projet initial ne prévoyait que les travaux liés à l'isolation du bâtiment. Nous avons fait le choix d'une réflexion plus globale afin qu'il consomme moins (réduction de 70 % de la consommation énergétique), mais aussi qu'il soit accessible à tous en particulier à ceux ayant des difficultés à se déplacer. Qu'il soit aussi plus fonctionnel et permette d'améliorer les conditions de celles et ceux qui travaillent. Enfin qu'il soit évolutif afin d'anticiper le développement futur de notre commune.

« Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit... »

Quant à l'aménagement du boulevard St Laurent et de la place St Pierre il était, est et restera la priorité de notre mandat. Ce projet est le fruit du travail de tous, habitants, commerçants, élus... Il contribuera au bien-vivre ensemble. N'en déplaise à la minorité qui a voté contre le budget d'un projet qui n'a pas semblé beaucoup l'intéresser à la vue de son peu d'assiduité aux réunions de la commission « aménagement du bourg ».

Jean-Luc BESNIER, Jocelyne VIEL, Chrystophe PABOIS, Aurélie CLOUET, Jean-Michel MORICE, Magali RIVIERE, Pascal LE GREVESE, Patricia FOUCHARD, Marie-France CHEVILLARD, Patrick VERMET, Béatrice GUILLOU, Hubert LEBOT, Marianne FOUCHARD, Ludovic DELONGLEE, Sophie SAFFRE, Francis SIMON, Jeanne-Marie HERVY, Jacques LESENNE, Geneviève JUVIN

AGIR ENSEMBLE POUR PETIT MARS

groupe minoritaire

En cette période de rentrée, nous arrivons à mi chemin du mandat en cours, avec une accélération de la mise en œuvre de grands projets pour la commune.

D'ici la fin de l'année, les travaux de réaménagement du bourg et la rénovation de la mairie vont démarrer. Les coûts ont constamment été revus à la hausse. La présentation de ces grands projets donne à voir au delà des impératifs de rigueur, des choix de matériaux et d'aménagement qui génèrent des coûts très importants. Nous sommes convaincus de l'utilité de ces transformations, pour des raisons de sécurité, de développement durable, de mise en conformité des accès pour les personnes à mobilité réduite, d'amélioration de la qualité de vie des habitants et des utilisateurs de la mairie, habitants et personnels. Mais si nous approuvons la nécessité de ces chantiers, nous ne les avons pas votés tels que présentés par le conseil : trop coûteux. Les conséquences : un endettement de la commune important, des restrictions sur des dépenses et des petits investissements indispensables.

Nous pensons qu'en cette période d'incertitude quant aux dotations des collectivités et de l'état notamment, nous devons adopter une attitude mesurée. La commune va s'endetter considérablement et nous pensons que cela entraînera forcément une augmentation de nos impôts. De plus, si ces projets sont nécessaires, des engagements plus raisonnables permettraient de répondre à d'autres besoins exprimés.

Nous tenions à vous exprimer ces inquiétudes pour l'avenir qui nous ont amené à ne pas voter ces projets et leurs budgets.

Nadine GOUELLO, Thierry LARCHER, Christian MAHEUX, Régine MONDAIN
Pour nous joindre : agir.petit.mars@free.fr

AGENDA

Mardi 7 novembre

AG Danse Loisirs Évasion,
20h30, Planète Mars

Jeudi 9 novembre

Repas « Choucroute »,
Club Bonne Humeur

Mercredi 8 novembre

Réunion préparation Téléthon,
20h, Salle Bleue

Samedi 11 novembre

**Commémoration
de l'Armistice 14-18**

- Dépôt de gerbe, 9h, Monuments aux Morts de Petit Mars
- Messe, 10h, Église de Ligné
- Dépôt de gerbe et cérémonie, 11h10, Monuments aux Morts de Ligné
- Recueillement, 12h, Square de la fraternité à Ligné
- Remise de décorations, 12h15, discours et verre de l'amitié, Préambule de Ligné

Vendredi 17 novembre

Soirée Cabaret

au profit de la Ligue
contre le cancer, 20h, Cap Nort

Samedi 18 novembre

Pêche aux carnassiers APTR,
à partir de 7h30,
Étang du Tertre Rouge

Dimanche 19 novembre

Spectacle « White »,
10h30 et 16h30, Salle Molière

Lundi 20 novembre

Spectacle « White »,
9h30, Salle Molière

Mardi 21 novembre

Spectacle « White »,
9h30, Salle Molière

Mercredi 22 novembre

Réunion des associations
réservation des salles,
20h, Salle Bleue

Vendredi 24 novembre

Repas au profit du Téléthon,
20h, Restaurant
St Laurent

Samedi 25 novembre

Concours de palets,
cercle palétiste, 14h,
Salle Molière

Samedi 2 décembre

Concours de belote,
Club Bonne Humeur
pour le Téléthon, Salle Molière

Dimanche 3 décembre

Vente de jacinthes
au profit du Téléthon,
9h, Bld St Laurent

Mardi 5 décembre

Conseil municipal,
20h, Mairie

Du 4 au 16 décembre

Quinzaine commerciale,
Association commerçants
et artisans

Mardi 5 décembre

Repas de Noël,
Club Bonne Humeur

Samedi 9 décembre

Téléthon,
à partir de 9h, Complexe Sportif

Samedi 9 décembre

Concours pétanque
au profit du Téléthon,
Club Bonne Humeur

Jeudi 14 décembre

Journée Cabaret,
Club Bonne Humeur

Dimanche 17 décembre

**Marché de Noël, avec balade en
calèche et visite du Père-Noël,**
association commerçants et
artisans, de 9h à 12h, Boulevard
St Laurent

Dimanche 17 décembre

Concert gratuit,
Harmonie St Michel,
Salle Molière

Samedi 6 janvier

Vœux du Maire,
11h, Salle Molière

Dimanche 14 janvier

Loto, Petit Mars Football Club

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 11 janvier 2018.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 1^{er} décembre.
Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr ou déposés en
mairie.